



Compte-rendu du Comité Technique Local du 06/04/2021

Les organisations syndicales ont toutes les trois lu une déclaration liminaire.

Points à l'ordre du jour :

1/ Incidences du PLF 2021 sur les emplois de la DDFIP 84

2/ Stratégie de la relation aux usagers

3/ Questions diverses

C'était le premier Comité Technique Local présidé par notre nouveau directeur.

C'est le changement dans la continuité, notre directeur nous a tenu les mêmes propos que son prédécesseur, et sans aucun doute, son successeur.

1/ Incidence du PLF 2021

Il s'agissait simplement d'un ajustement du CTL emploi présenté en début d'année et concernait un emploi d'IDIV HC et l'emploi d'un agent technique.

2/ Stratégie de la relation aux usagers

Bilan de l'expérimentation « horaires d'accueil du public » réalisée avec les services d'Avignon. Comme à chaque fois, l'expérimentation s'est révélée concluante et sera donc étendue à tous les services du département ! Les horaires d'ouverture seront donc réduits aux matinées avec une réception de 8h30 à 12h30, à compter du 15/04.

Pour justifier ce recul du service de proximité, la direction nous a vanté l'offre multi-canal proposée par la DGFIP depuis plusieurs années.

Dites-nous ce dont vous avez besoin, on vous apprendra à vous en passer !

La direction s'est félicitée d'une offre étendue par le réseau France Service. Nous avons demandé un état des lieux détaillé pour lequel nous n'avons obtenu aucune réponse !

Que faut-il en déduire ? Peut-être que le projet est loin d'être abouti...

Pour nous, il s'agit purement et simplement d'un recul du service public. La DGFIP n'a pas réussi à « désintoxiquer » les accueils et la seule solution qu'elle a trouvée, c'est la réduction progressive de l'ouverture au public.

Pour la CGT il faut partir des besoins sociaux pour bâtir le service public et non pas l'inverse.

Dans ce contexte, il nous a été présenté le nouveau référentiel interministériel de qualité de service « Services publics+ », qui remplace le référentiel Marianne. On nous demande de plus en plus de qualité alors qu'il y a de moins en moins de personnel.

3/ Questions diverses

CAMPAGNE IR :

- Accueil physique : malgré la demande des organisations syndicales, la direction a refusé de mettre ce point à l'ordre du jour. De ce fait, nous n'avons pas pu bénéficier de documents précisant les modalités d'organisation. Pour la direction, tout va bien se passer, les chefs de service vont gérer, les vigiles vont filtrer, les agents vont assurer la réception même si la plupart sont en télétravail ou en ASA garde d'enfant, et les contribuables poireauteront à l'extérieur afin de respecter les mesures sanitaires !

Mais rassurez-vous, d'après la direction, les contribuables ne viendront pas !

- Accueil téléphonique : un dispositif de rappel des usagers sera mis en place pour les sites de Carpentras et Avignon par le biais d'un serveur vocal interactif. Concernant les SIP de Cavaillon et Apt, un transfert d'appels sera mis en place. Pour le SIP d'Orange, prise de RDV téléphoniques.

Cette année, les numéros des SIP ne figureront plus sur les avis. Les appels seront concentrés sur les centres de contact. Ces services récents étant sous-dimensionnés, le département participera au traitement des appels. La direction précise que ce sera uniquement en cas de surcharge. Après les brigades et le PCE pour le fonds de solidarité, c'est le PCRП qui en sera chargé, ce qui en dit long sur la place qu'occupe le contrôle fiscal aujourd'hui !

Densification de la cité administrative :

Le directeur, fraîchement arrivé dans notre département, n'a pas encore pu prendre connaissance de ce projet. Le sujet sera donc évoqué ultérieurement.

NRP :

Les syndicats ont fait part des interrogations des agents. En effet, les services RH ont prévu de contacter les agents concernés par la mise en place du NRP alors que des interrogations subsistent, c'est le moins que l'on puisse dire !

Aucune information sur les missions exercées dans ces services, aucune information sur le périmètre de compétence géographique, mais rassurons-nous, des groupes de travail devraient rendre leurs conclusions en avril ! Pour nous, il n'est pas étonnant que les agents s'inquiètent (et ils n'ont pas fini de s'inquiéter) au vu de la toxicité de ce projet.

Nous avons rappelé notre position et celle des agents face à ce NRP :

REJET TOTAL

ASA GARDE D'ENFANT :

La CGT a interpellé la direction sur l'octroi d'autorisation d'absence dans le contexte de confinement et de fermeture des établissements scolaires. Nous n'avons pas réussi à faire confirmer par la direction le cadre mis en place dans la fonction publique.

Pour rappel, les ASA sont accordées à 1 des parents d'enfants en bas âge, accueillis en structure de petite enfance ou scolarisé en maternelle ou en primaire, et ce, jusqu'au 26 avril.

L'agent devra fournir une attestation sur l'honneur précisant qu'il est le seul parent à en bénéficier et qu'il ne dispose pas de mode de garde alternatif.

La direction laisse planer un flou et met en avant une réponse au cas par cas, alors que pour nous c'est clair, si les conditions sont remplies l'autorisation est de droit.

En cas de difficultés sur ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter

Les élus CGT Frédéric SOTTET, Henri SANTUCCI